



# Communiqué

Rives du lac

## Uniformisation de l'offre de stationnement payant

**Dans le but d'uniformiser l'offre de stationnement payant sur les rives du lac, la Municipalité a décidé de passer 325 places en payant du lundi au vendredi dans le secteur allant de Chamberonne au théâtre de Vidy. 237 places de stationnement resteront gratuites en tout temps. Les week-ends, les jours fériés et le soir, les 562 places seront toutes gratuites. Pour rappel, ce secteur compte 1273 places de stationnement.**

Les places en voirie situées sur la route de Vidy, l'avenue Pierre-de-Coubertin et l'allée du Bornan seront payantes du lundi au vendredi entre 8h et 17h, à l'exception des jours fériés. Le but est de décourager les pendulaires qui usent de ces places gratuitement tout au long de la journée. Le tarif sera de 2.50 CHF de l'heure. Il sera cependant possible de stationner toute la journée pour 8 CHF comme sur les différents parkings longue durée de la Ville. Pour celles et ceux qui se rendent aux rives du lac pour leurs loisirs, il restera 237 places gratuites au Stade de Coubertin et à proximité immédiate du port de Vidy. Le week-end, en soirée et les jours fériés, l'ensemble des 562 places resteront gratuites. Cette décision entrera en vigueur sous réserve des procédures légales.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur [www.lausanne.ch](http://www.lausanne.ch)

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **Florence Germond, conseillère municipale, Direction des finances et de la mobilité, tél. +41 21 315 72 00**

Lausanne, le 20 février 2024